

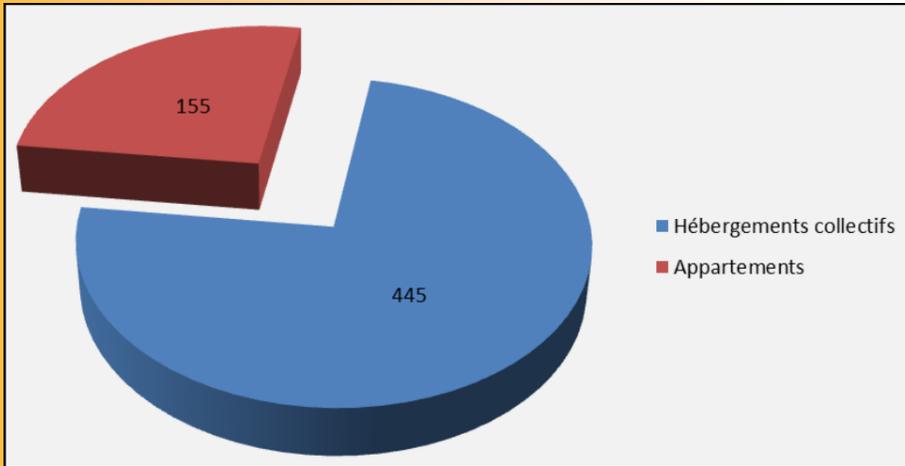
LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS EN EURE ET LOIR

Les conditions de l'accueil / Faire face à l'urgence : Loger les réfugiés

Loger, soigner, habiller et nourrir telles sont les difficultés auxquelles les préfets des différents départements d'accueil sont confrontés dans l'urgence tant les services administratifs sont dépassés par le nombre des migrants.

En Eure et Loir, en 1939, une semaine avant l'arrivée des premiers convois, à la demande du gouvernement, un nouvel état des possibilités d'accueil est dressé dans le département. Les hébergements proposés sont parfois rudimentaires (granges et maisons inhabitées insalubres) et l'hébergement collectif domine les offres des différentes communes, que ce soient l'ancienne prison à Châteaudun, l'hospice à Bonneval, la salle des fêtes à la Bazoche-Gouët, une usine désaffectée ou le sous-sol d'une ancienne chapelle à Dreux, ou encore une école désaffectée à Châteauneuf en Thimerais.

Prévisions des possibilités d'accueil des réfugiés par type d'hébergement dans les arrondissements de Châteaudun et Dreux fin janvier 1939



Commune	Nombre	Propositions d'hébergement
Châteaudun	40	ancienne maison d'arrêt.
La Bazoche Gouet	25	Salle des fêtes
Logron	15	Appartements
Soizé	(enfants) 5	Appartements
Langy	10	Appartements
Länneray	15	Appartements
Yèvres	12	Appartements
Conie-Molard	15	Appartements
Châtillon-en-Dunois	20	Appartements
Meslay-le-Vidame	10	Appartements
Dangeau	50	Appartements
Cloyes	(enfants) 3	Appartements
Dreux	40	Sous-sol de l'ancienne chapelle, rue St Martin
Châteauneuf en Thimerais	300	Usine désaffectée
Châteauneuf en Thimerais	40	Ecole désaffectée
Totaux	600	
		Dont 445 hébergements collectifs et 155 appartements.

Camp de Lucé : les baraquements



Source : Archives d'Eure et Loir

Ancienne prison de Châteaudun qui sert de lieu d'hébergement aux réfugiés espagnols en 1939



Il ne suffisait pas d'abriter tous ces réfugiés, il fallait aussi équiper ces logements : poêles, literie, éclairage...

Dans le cas où l'autorité supérieure déciderait de faire héberger par la ville de Dreux un chiffre plus important de réfugiés, une usine actuellement désaffectée pourrait être utilisée comme lieu d'hébergement. C'est l'usine Brandt et Fouilleret, rue St Jean, où 300 personnes pourraient être logées.

Pour l'aménagement de cet immeuble il y aurait lieu de prévoir une dépense pouvant se chiffrer globalement à 17.000 frs. Ce chiffre comprend le nettoyage de l'immeuble, certaines réparations, l'achat et l'installation de poêles.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS

M. le Maire de cette commune peut mettre à la disposition de l'Administration l'ancien immeuble qui servait d'école de filles où 40 réfugiés pourraient être hébergés. Cet immeuble a été déjà utilisé en 1937.

Dépense à prévoir.....800 frs.

la location de la literie non comprise.

J'ajoute que d'après l'enquête à laquelle je viens de procéder, quatre baraques du type "Adrian" pourraient être dédiées à deux sur des emplacements réunissant toutes les conditions d'hygiène, de salubrité et de ravitaillement.

Dépense à prévoir pour l'édification, par baraque..... 7.000 frs.

Ce pris comprendrait l'édification de chaque baraque sur des dés en maçonnerie, l'installation de l'éclairage et d'une canalisation d'eau.

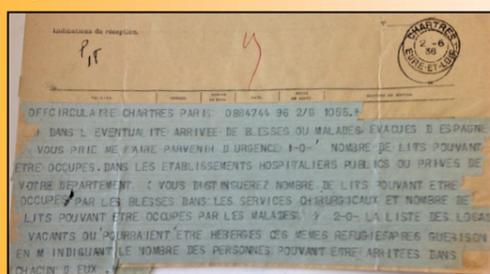
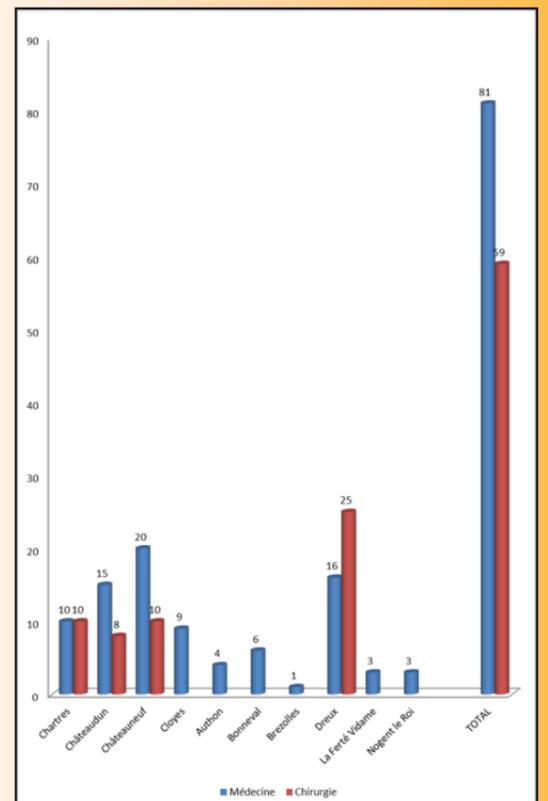
Le Sous-Préfet,
Jean Rivault

Source : Archives d'Eure et Loir

Soigner les réfugiés

En prévision de l'arrivée de blessés ou de malades, l'inventaire de tous les lits disponibles dans les établissements publics ou privés est également effectué dans le département d'Eure-et-Loir dès 1938 et à nouveau en 1939.

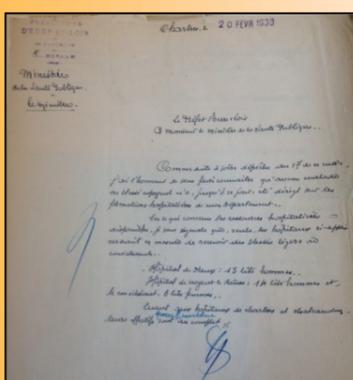
Lits vacants dans les hôpitaux d'Eure et Loir pour l'accueil de réfugiés espagnols (situation en 1938)



Source : Archives d'Eure et Loir

Le recensement des personnels médicaux ou paramédicaux parmi les réfugiés est également entrepris de façon à pouvoir répondre aux problèmes de santé.

Lettre de la préfecture d'Eure et Loir présentant l'état des disponibilités en 1939



Source : Archives d'Eure et Loir

Vous avez bien voulu m'adresser la lettre de M. le Ministre de l'Intérieur demandant un recensement du personnel ayant appartenu aux formations sanitaires d'Espagne et qui se trouve réfugié sur le territoire français.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder il résulte que les réfugiés ci-après sont susceptibles de figurer sur la liste demandée par M. le Ministre de l'Intérieur :

M. VILAR-FIOL, Rafael, né le 24 Août 1885 à Gilet (Valence) actuellement employé au Sanatorium de Dreux en qualité de manipulateur de laboratoire. Il pourrait être employé éventuellement en qualité de médecin.

M. MARTIN-SANZ, Francisco, né le 16 Juin 1908 à Ségovie (Espagne), actuellement employé au Sanatorium de Dreux en qualité d'infirmier. Il pourrait être employé éventuellement comme infirmier.

Mlle GARCIA-BUSTOS, Angelita, née le 1er mars 1921 à Valadolid (Espagne); elle ne possède pas de diplôme mais elle a été employée en qualité d'infirmière à l'Hôpital Saint-Louis de Perpignan, du 6 Janvier 1939 au 10 Juillet 1939. Elle pourrait être employée éventuellement comme infirmière.

Le Sous-Préfet,

Source : Archives d'Eure et Loir